

territoire

votre **bulletin** communautaire



BOIS DES BROSSES **P.11**

RENAISSANCE DE L'ARBORETUM

Covoit' Solidaire

Le covoiturage des trajets essentiels



Budget 2024 : économie, habitat et mobilité à l'honneur

Développement économique, amélioration de l'habitat, mises en œuvre de nouvelles mobilités, politique culturelle, mise en valeur touristique, accueil des jeunes et soin des aînés, gestion de l'eau... le budget prévisionnel 2024 (page 8 à 10), autant par sa diversité que par les sommes qu'il engage, démontre toute l'importance prise par la communauté de communes depuis 2017 sur notre territoire.

Comme chaque année, ce document a été mûrement réfléchi dans un effort conjoint des membres de l'exécutif et des agents de la collectivité avant d'être présenté au conseil communautaire qui a validé ses orientations début avril. Retrouvez dans ce bulletin les principaux projets qui seront (et sont déjà pour la plupart) engagés cette année.

Inauguration de l'Arboretum

Ce magazine estival est également l'occasion de vous présenter les travaux effectués sur l'arboretum du bois des Brosses, à la frontière de Menat et Neuf-Église.

Propriété de la communauté de communes depuis 1975, cet espace végétal organisé autour d'un imposant menhir de 4 mètres n'était plus entretenu depuis plusieurs années. Nous avons ainsi souhaité lui donner une seconde jeunesse en remplaçant certaines essences, en redessinant les sentiers et en installant du mobilier pédagogique et ludique tout au long du cheminement. Ce nouvel équipement, nous l'espérons, deviendra une destination privilégiée de vos sorties pique-nique cet été !

Agir concrètement pour les plus démunis

Je souhaitais terminer cet avant-propos en remerciant profondément les associations solidaires de ce territoire qui se démènent au quotidien pour remplir le ventre et apaiser les cœurs de nos habitants les plus précaires. Elles aussi ont subi de plein fouet l'inflation de l'année passée, et elles nous ont notamment alertés sur leurs difficultés à se fournir en denrées de première nécessité.

Pour les aider dans leur tâche, la communauté de communes ainsi que deux communes membres (Biollet et Saint-Maigner) ont mis en œuvre ce que nous avons appelé une « Récolte Solidaire ». 3000 m² de pommes de terre ont ainsi été plantées au printemps afin de remplir, à l'automne, les réserves des associations. Les récoltes seront organisées par chaque commune lors de journées citoyennes. Nous espérons vous y trouver nombreux !

Laurent dumas - Président du Pays de Saint-Eloy - Maire de Saint-Maigner

Renseignez-vous !

06 78 37 12 24 - de 14h à 17h

covoitsolidaire@paysdesainteloy.fr



Voeux 2024 : les acteurs locaux à l'honneur

La cérémonie des voeux de la communauté de communes a eu lieu le 19 janvier à La Lanterne. L'évènement a été l'occasion pour Laurent Dumas de mettre à l'honneur plusieurs acteurs économiques et associatifs locaux. L'association *La Clé des Champs* de Lapeyrouse (photo) a notamment été remerciée pour son engagement dans l'animation de la vie sociale du territoire.

Accueil de loisirs de Pionsat : une collecte au poil

Durant les vacances de février, l'accueil de loisirs a organisé une collecte au profit de la SPA de Montluçon avant une visite des locaux de l'association le jeudi après-midi.



Festival du court métrage : pour les petits et les grands

Comme tous les ans, le Festival du court-métrage de Clermont-Ferrand s'est exporté dans les combrailles courant février. Que ce soit à Saint-Eloy ou Saint-Gervais, les séances scolaires comme les séances adultes ont fait le plein. Vivement 2025 !

Micro-Folie : 1 an déjà

Le musée numérique Micro-Folie a lancé sa deuxième saison avec le vernissage de l'exposition « Inside out, abstraction libre » de Klärenore Farahvaši.



Mine de lithium : réunions publiques et débats

La *commission nationale du débat public* organise depuis janvier de multiples réunions publiques pour évoquer le projet de mine de lithium à Echassière. le 14 mai, la CNDP était notamment à Servant. (photo : réunion Vichy)



Mobilité solidaire : Covoit'santé 63 évolue

Le 29 mars a eu lieu le dernier comité de pilotage du dispositif Covoit'santé 63 qui évolue en Covoit'Solidaire. Elargi au transport pour les rendez-vous administratifs, l'insertion professionnelle et les courses essentielles, ce nouveau service a pour objectif de recruter 15 nouveaux conducteurs bénévoles d'ici la fin de l'année.

Médiathèque : des bébés, des livres et de la musique

Depuis le début de l'année, la médiathèque organise tous les mois une séance de lecture pour bébés (3 mois à 3 ans) accompagnée une fois sur deux par le duo de musiciens *Brin de Lune*.



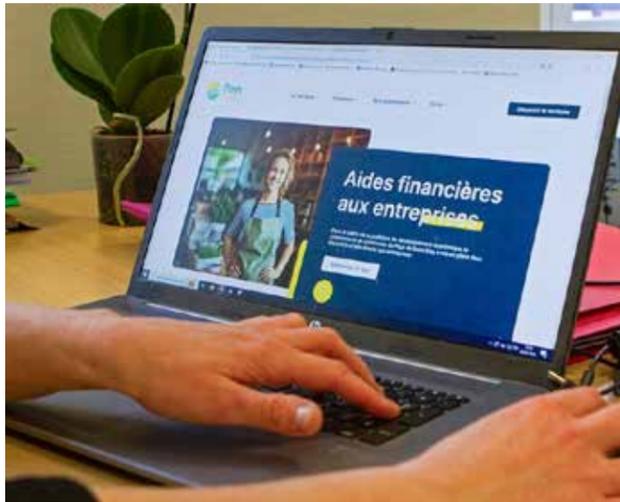
Budget 2024 : une journée marathon

Toute la journée du 1^{er} mars, les élus de l'exécutif communautaire ont planché sur les projets 2024. Une réunion marathon pour évoquer l'avenir, arbitrer les politiques à mettre en œuvre et, enfin, proposer un budget équilibré au conseil communautaire du 5 mars avant le vote final début avril.



**Maintien à domicile :
Maison des bonnes pratiques**

Représentation d'un domicile type, la *Maison des Bonnes Pratiques* installée à Saint-Gervais permet depuis fin 2023 la formation des différents professionnels de l'autonomie du territoire.



Jeux de société : des participants toujours plus nombreux

Surfant sur un succès grandissant de ses après-midi jeux de société, la médiathèque de Saint-Eloy a organisé en juin un évènement plus tardif qui a réuni 40 participants jusqu'à 23h !



Economie : un nouveau site web pour les entreprises

Afin de permettre à nos entreprises de trouver facilement toutes les informations nécessaires à leur développement, la communauté de communes a créé le portail www.entreprendre-paysdesainteloy.fr



Journée LPO : des oiseaux à la médiathèque

A l'occasion d'un mois centré sur les oiseaux, la médiathèque a invité la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) qui a animé un atelier découverte autour du plan d'eau de Saint-Eloy.



**Enfance-jeunesse :
Etudier les possibilités**

Afin de faire le diagnostic de l'offre d'accueil enfance et petite-enfance sur le territoire, la communauté de communes a commandé une étude au cabinet Adelia Conseil.

Dans ce cadre, trois réunions publiques ont notamment été organisées en juin à Pionsat, St-Gervais et St-Eloy.



**Récoltes solidaires :
lundi, des patates...**

Afin de soutenir les associations solidaires du territoire, la communauté de communes ainsi que les communes de Biollet et Saint-Maigner ont planté 3000m² de pommes de terre. Récolte prévue en septembre. [photo : Saint-Maigner]



**Grainothèque :
échange de semences à la médiathèque**

Basée sur le don et le troc entre jardiniers amateurs, la nouvelle grainothèque installée à la médiathèque rencontre un franc succès depuis son installation en avril.

**Chèque local :
Toujours autant de succès**

Ce dispositif permettant de soutenir les commerces locaux tout en donnant du pouvoir d'achat aux habitants a encore connu un grand succès cette année avec 6000 chèques écoulés !



QUELS PROJETS EN 2024 ?

Le budget prévisionnel pour 2024 a été acté par le conseil communautaire en séance du 9 avril. Economie, habitat, environnement, mobilité... listons les projets les plus importants à mettre en oeuvre cette année :

ÉCONOMIE

- ➔ Etude d'un agrandissement des ZA de Saint-Gervais et Pionsat afin d'accueillir un projet industriel /// 51 000 €
- ➔ Augmentation des dotations aux fonds Devco et Emergence pour permettre la création et le développement d'entreprises /// 150 000 €
- ➔ Réalisation d'un annuaire numérique et imprimé recensant tous les acteurs économiques, associatifs et publics du territoire /// 19 000 €



HABITAT

- ➔ Commande d'une étude pour évaluer les besoins nécessaires à la rénovation des logements communaux du territoire /// 60 000 €
- ➔ Poursuite de la politique d'amélioration des logements privés avec une enveloppe pour abonder les dossiers éligibles /// 284 000 €
- ➔ Déblocage d'une enveloppe pour réaliser des ravalements de façade chez les particuliers /// 11 000 €



MOBILITÉ

- ➔ Mise en place de différentes actions pour favoriser le covoiturage et l'autostop organisé sur le territoire /// 100 000 € (dont 80% de subventions)
- ➔ Elargissement du dispositif Covoit'santé 63 aux trajets favorisant l'insertion professionnelle, au rendez-vous administratifs et aux courses essentielles /// 14 000 €
- ➔ Commande d'une étude sur la faisabilité du transport à la demande sur le Pays de Saint-Eloy /// 10 000 €

CULTURE

- ➔ Poursuite d'une saison culturelle variée et mobile dans les petites communes du territoire /// 97 500 €
- ➔ Soutien au développement de la pratique musicale sur le territoire grâce à une subvention à l'école de musique de Montaigut-en-Combraille /// 20 000 €
- ➔ Création d'un fonds de jeux de société à la médiathèque intercommunale de Saint-Eloy et poursuite des animations mensuelles /// 4000 €



TOURISME

- ➔ Mise en place de circuits touristiques sur l'ensemble du territoire communautaire en partenariat avec Balirando /// 10 000 €
- ➔ Mise en place d'une signalétique touristique harmonisée sur l'ensemble des 34 communes /// 30 000 €
- ➔ Etude sur la faisabilité de la création d'une tyrolienne aux alentours de la Via Ferrata des gorges de la Sioule /// 10 000 €

ENFANCE-JEUNESSE

- ➔ Renouvellement du conseil communautaire des jeunes en septembre et déblocage d'un budget pour lui permettre de mettre en oeuvre des projets et événements /// 14 000 €
- ➔ Commande d'une étude pour faire le diagnostic de l'offre d'accueil en enfance et petite enfance sur le territoire /// 21 000 €



GESTION DE L'EAU

- ➔ Seconde année de mise en oeuvre de la GEMAPI avec notamment des travaux à Servant et Lapeyrouse /// 200 000 €
- ➔ Poursuite de l'étude sur le transfert de la compétence eau/assainissement avec, en 2024, le choix du scénario à mettre en oeuvre le 1er janvier 2026.



Budget 2024



FOCUS FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTAIRE

Le vote du budget 2024 a été l'occasion pour le conseil communautaire de mettre en place un **fonds de concours communautaire**. Ce dispositif **dérogatoire** permet au Pays de Saint-Eloy de verser des subventions à ses communes membres concernant des projets ne faisant pas partie de son champs de compétences. Ce fonds de concours a été divisé en deux : le **Fonds Solaire** et le **Fonds Territoire**.



Fonds Solaire

L'opération SOLAIRE Dôme déployée par l'Aduhme a pour ambition de réaliser des analyses d'opportunité photovoltaïque sur les bâtiments publics du Puy-de-Dôme. Avec le «Fonds Solaire», la communauté de communes pourra abonder financièrement les projets communaux entrant dans le cadre de ce dispositif.

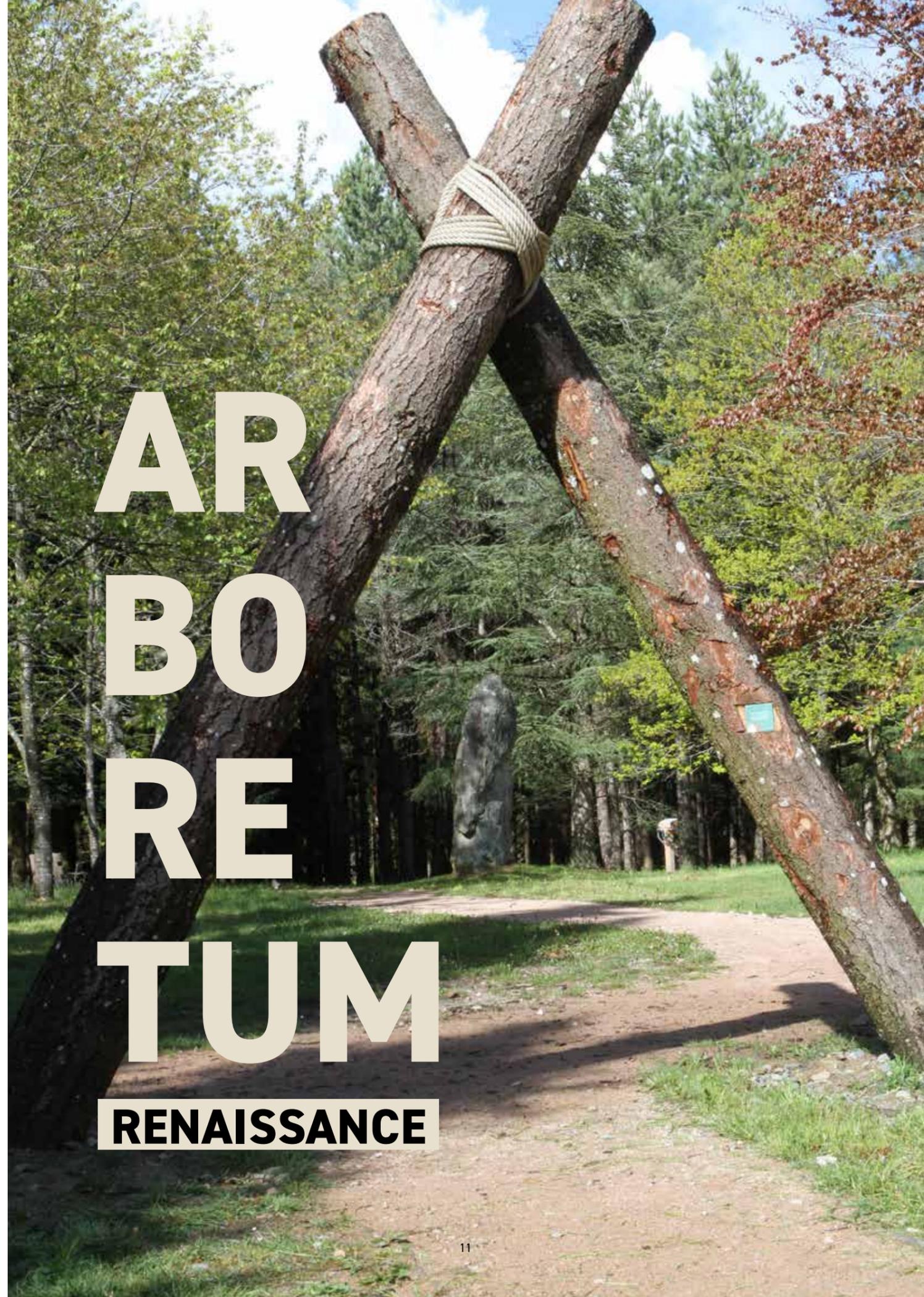
- Pour qui ?** Pour les **34 communes** du Pays de Saint-Eloy
- Combien ?** **10 000 €** de financement possible par commune sur 3 ans
- Pour quoi ?** Pour **1 projet** de pose de panneaux photovoltaïques sur un bâtiment public **par commune**



Fonds Territoire

Ce fonds doté de 240 000 € par an jusqu'en 2026 permettra au Pays de Saint-Eloy d'aider les communes à réaliser des projets dits «structurants» pour la vie communale : travaux de rénovation des bâtiments publics, projets culturels, aménagement des bourgs, etc.

- Pour qui ?** Pour les **34 communes** du Pays de Saint-Eloy
- Combien ?** **20 000 €** de financement possible par commune sur 3 ans
- Pour quoi ?** Pour **un ou plusieurs projets structurants** dans la limite des 20 000 €



AR BO RE TUM RENAISSANCE

Inauguration arboretum



Propriété de la communauté de communes depuis 1975, l'arboretum du bois des Brosses (Menat) a été inauguré le 7 mai dernier par le président Laurent Dumas, en présence de nombreux élus. Au cœur de ce petit havre de paix, 27 espèces végétales sont à découvrir.

— Laurent Dumas, président de la Communauté de communes du Pays de Saint-Eloy, Sylvain Durin, vice-président chargé du tourisme et Boris Souchal, président du SMADC, ont inauguré l'arboretum du bois de Brosses (Menat) mardi 7 mai. « Un point d'attrait touristique supplémentaire, non loin de la Sioule, à découvrir en famille », s'est félicité le président. « Un projet de longue date réalisé en parfaite harmonie avec l'ONF qui a procédé à 90 plantations en 2024 », a souligné Sylvain Durin.

« Ces essences devraient bien s'adapter au changement climatique »

Créé lors du reboisement du Bois des Brosses en 1979, cet arboretum regroupe différentes collections botaniques d'arbres et d'arbustes venant du monde entier.

Organisé autour du menhir — 9 tonnes et 4,35 m de haut —, ce parcours à la fois ludique et pédagogique permet de découvrir 27 espèces différentes d'arbres parmi lesquels des chênes chevelus et des chênes verts. « Un arboretum est un laboratoire. Ces essences devraient bien s'adapter au changement climatique », indique Sandrine Théron (ONF).

Sapin du Colorado, chêne sessile, sequoia géant, cèdre de l'Atlas, mélèze du Japon, aulne de Corse... Outre le foisonnement d'espèces à découvrir tout au long du petit chemin sinueux

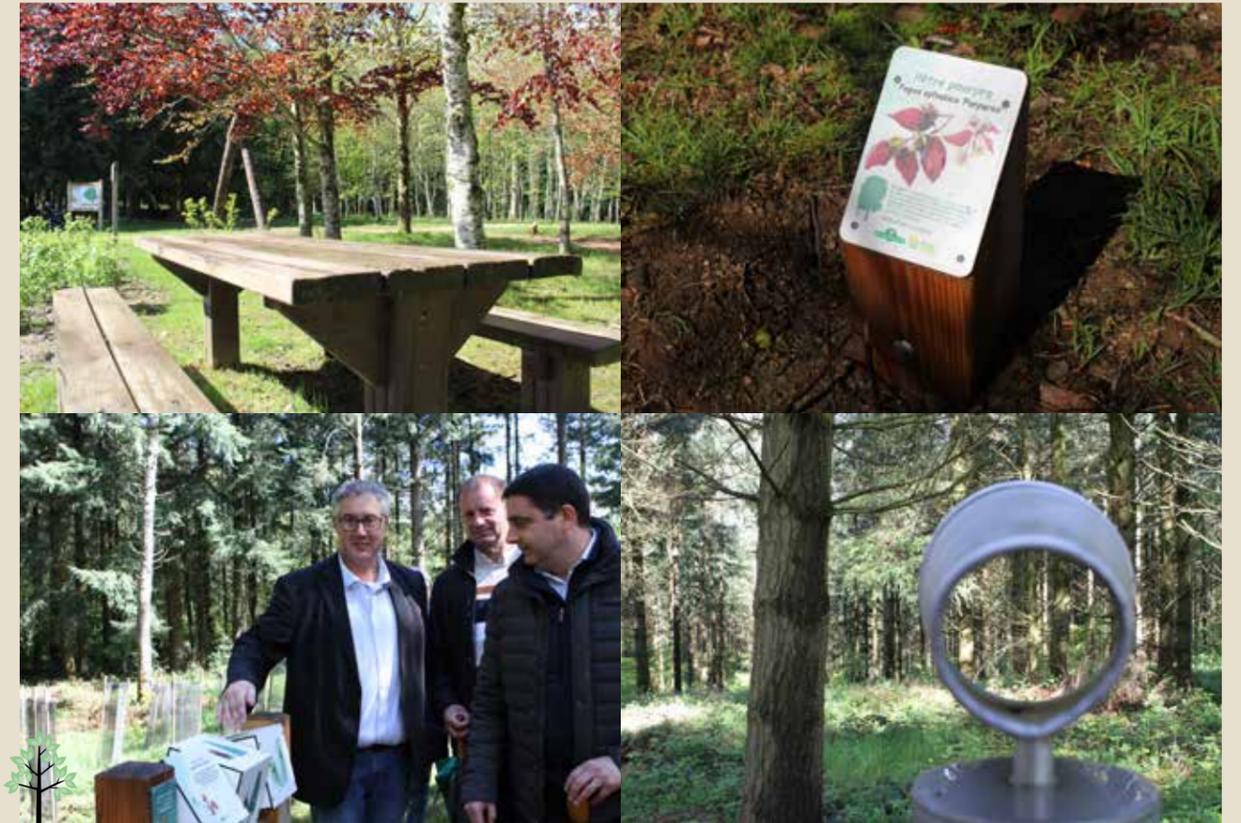


Le panneau détaillant l'historique et les espèces végétales présentes sur le site a été retravaillé en 2023

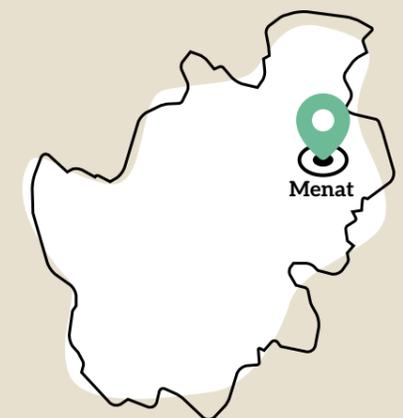
respectant parfaitement la topologie initiale du lieu, les visiteurs seront aussi sollicités pour tenter de dénicher des oiseaux, reconnaître des empreintes animales ou faire chanter les arbres... Car tout au long du parcours, de petites bornes explicatives et ludiques jonchent le chemin : saurez-vous reconnaître cette empreinte animale ? Parviendrez-vous à débusquer un oiseau dans les cimes ? A faire chanter les arbres ? Tout au long de votre pérégrination, vous serez accompagnés par une mésange et un écureuil, mascottes du parcours.

Pour Boris Souchal qui aime venir se ressourcer ici, « il faut désormais que la population et les touristes s'approprient ce lieu magnifique. » Aménagé avec un petit parking et des tables dédiées, le site de l'arboretum du bois des Brosses est idéal pour un pique-nique en famille. Un point touristique supplémentaire aussi, après l'aménagement de la via ferrata dans les Gorges de la Sioule en 2021.

Inauguration arboretum



Se rendre au bois des Brosses



L'arboretum est situé entre Menat et Neuf Eglise, entre les lieux-dits La Boule et Les Beauforts.

Il vous faudra emprunter un petit chemin forestier accessible en voiture indiqué par un panneau directionnel.



EAU ET ASSAINISSEMENT TRANSFERT DE COMPÉTENCE

Jusqu'ici, la gestion de l'eau était une affaire communale. La loi NOTRe impose un transfert de la compétence eau et assainissement à la communauté de communes d'ici à 2026. Vice-présidente en charge du projet, Sabine Michel fait le point sur la situation.

Comment est gérée l'eau aujourd'hui sur le territoire ?

Actuellement, nous avons trois modes de gestion : 22 communes ont déjà délégué leurs compétences eau et/ou assainissement au syndicat mixte *Sioule et Morge*; 11 communes fonctionnent en régie, ce qui signifie qu'elles gèrent elles même leur eau avec leur budget propre et leurs employés communaux ; enfin, une commune — Pionsat — avait opté pour un contrat d'affermage en déléguant la gestion de la ressource à une entreprise privée, Suez.

Donc trois modes de fonctionnement très différents ?

Oui et la complexité, c'est que ces gestions impliquent des tarifs très différenciés. Les communes actuellement en régie ne voient pas toujours d'un bon œil de transférer la compétence eau à la communauté. Mais j'insiste : ce transfert n'est pas un choix politique mais une mise en conformité avec la loi.

Quelle stratégie ?

Ne pas attendre 2026 pour se mettre en conformité. Nous avons souhaité traiter le sujet en amont car il est complexe. Depuis une grosse année, un cabinet d'études planche pour nous aider à dresser un état des lieux : réseaux, tarifs, personnels... Il s'agit d'identifier les différents scénarios possibles.

Quels sont-ils ?

Soit toutes les communes rejoignent *Sioule et Morge*, ce qui apparaît comme étant le modèle le plus simple d'autant qu'en tant qu'élus, nous siégeons et participons aux prises de décisions. Soit certaines communes refusent et dans ce cas, elles passeront sous bannière communautaire. La com com aurait alors recours à une délégation de service public (DSP) et cela pour l'eau, l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif... Il y a donc à chaque fois trois fois deux scénarios. Mais ce que les élus doivent bien comprendre, c'est que quoi qu'il arrive, ils ne gèreront plus leur eau en direct. Dans tous les cas, un prestataire gèrera l'eau pour leur commune.

La difficulté, c'est l'augmentation attendue du prix de l'eau ?

Oui et c'est bien ce qui rend le sujet sensible. Mais sur notre territoire, l'usager paie des prix très différents, allant du simple au triple. Il y aura donc une harmonisation progressive qui nécessite un accompagnement des communes par la communauté, pour les particuliers comme pour les professionnels de l'agriculture qui sont de gros consommateurs d'eau. Un schéma évolutif jusqu'à 2028 pourrait permettre d'amortir en douceur ces augmentations.

« Beaucoup d'élus initialement récalcitrants ont bien compris les enjeux. »

Quel calendrier ?

Une fois la stratégie définie par le Conseil du 26 juin, nous passerons à une nouvelle phase avec le cabinet d'études qui établira une feuille de route selon le scénario retenu.

Avec ce transfert de compétence, quel objectif vise cette loi ?

Harmoniser les prix, limiter le nombre d'acteurs, améliorer le taux de renouvellement des infrastructures, bénéficier d'équipes techniques et opérationnelles qualifiées qui oeuvrent sur le terrain, développer les interconnexions entre les territoires pour mutualiser cette ressource quand certaines communes sont en difficulté... L'eau est un enjeu majeur pour demain. Beaucoup d'élus initialement récalcitrants ont bien compris les enjeux. Certains restent encore à convaincre.



PATRIMOINE DRESSER UN INVENTAIRE

Elu depuis quatre ans au Conseil municipal de Montaigut-en-Combraille, René Pouille s'est vu confier le pilotage de la commission patrimoine de la communauté de communes.

Quel est votre parcours d'élus sur le territoire ?

Président de l'Amicale laïque depuis une dizaine d'années, je suis conseiller municipal depuis quatre ans à Montaigut-en-Combraille. Désormais adjoint au maire, je siège auprès de la communauté de communes et du SMADC.

Avec aujourd'hui une mission particulière pour la com com ?

A Montaigut, je suis chargé de la commission des travaux. A la création de cette commission patrimoine, Laurent Dumas m'a proposé de la prendre en charge. C'est tout nouveau.

Quel est votre lien personnel avec cette thématique ?

(sourire) Je ne suis pas vraiment un spécialiste et je regrette de n'avoir jamais pris le temps. Je connais le patrimoine existant à Montaigut-en-Combraille qui a nécessité des travaux, et la commission patrimoine communale a déjà beaucoup fait en la matière. C'est un domaine passionnant.

Inquiet par cette nouvelle mission ?

Ce ne sera pas facile mais je suis enthousiaste à l'idée de relever ce challenge. Et puis je ne suis pas seul. Je sais que je peux compter sur les agents de la communauté de communes qui maîtrisent bien la thématique. Le travail démarre, il y a plein de choses à découvrir.

Quelle est la feuille de route ?

Le premier acte consiste à contacter les maires des 34 communes pour que chacun établisse une liste de son patrimoine communal. Il s'agira ensuite de quantifier et répertorier avec l'objectif de valoriser notre patrimoine. Un premier courrier a déjà été envoyé, la mission est donc bien lancée.

Cela sous-entend que les communes maîtrisent leur propre patrimoine ?

Oui et c'est peut-être l'occasion que chacune élabore un document comme a pu le faire Montaigut-en-Combraille pour sa petite dizaine de sites (*Flânerie historique à Montaigut-en-Combraille*).

« Il s'agira de quantifier et répertorier avec l'objectif de valoriser notre patrimoine. »

Que pourriez-vous d'ores et déjà mettre en avant ?

Le beffroi de Montaigut, l'église du vieux bourg à Saint-Eloy, les sites de la résistance et bien sûr l'Abbaye de Menat, sans doute la pièce majeure.

Quel est le calendrier ?

Nous avons deux ans pour recenser la majeure partie du patrimoine des communes et dresser un inventaire exhaustif qui comprendra aussi des sites naturels. Je sais que je vais découvrir plein de choses et notamment des communes lointaines de notre territoire ! Il y a un vrai intérêt pour moi comme pour la collectivité. On se revoit dans deux ans pour faire le point.

GEMAPI

DU CONCRET SUR LE TERRAIN

La gestion de l'eau et des milieux humides constitue un enjeu majeur pour les décennies futures. Créée pour financer des travaux de restauration des cours d'eau, la taxe Gemapi a déjà permis à la communauté de communes de s'activer sur le terrain.

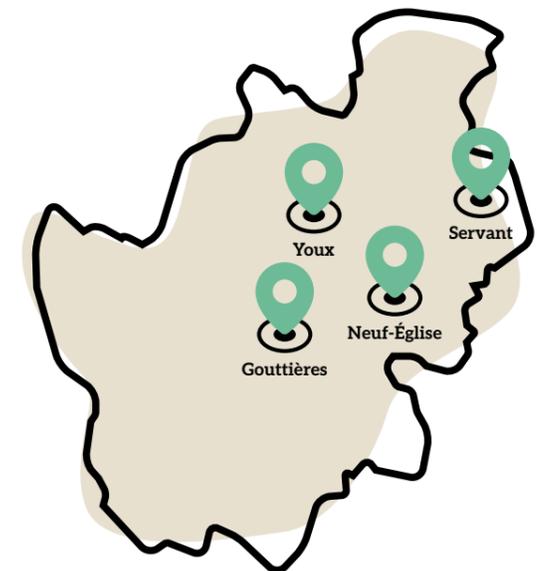
— Depuis 2018, selon l'article L211-7 du code de l'environnement, les communautés de communes sont compétentes pour gérer l'eau, les milieux aquatiques et la prévention des inondations, d'où la naissance d'une taxe Gemapi. Cette taxe, payée par l'ensemble des contribuables du territoire, au premier rang desquels les agriculteurs, permet de financer des travaux de restauration des cours d'eau et, in fine, d'amélioration de la qualité de l'eau, des plans d'eaux et des zones humides. Et toutes les communes du territoire concernées par une zone humide sont éligibles.

Durant l'hiver, la commune de Neuf-Église a ainsi fait l'objet d'un chantier d'aménagement de point d'abreuvement pour le bétail sur le bassin versant du Bort, affluent rive gauche de la Sioule. « Le monde agricole est confronté depuis plusieurs années à la thématique du changement climatique. L'abreuvement du bétail est particulièrement sensible à ces évolutions », explique Adeline Huclin, chargée de mission pour les milieux aquatiques dans le cadre du contrat territorial Sioule piloté par le SMADC.

« Les années de sécheresses ont rendu certaines ressources vulnérables. »

« Les années de sécheresses connues de 2018 à 2022, ont rendu certaines ressources vulnérables. C'est notamment le cas des cours d'eau qui ont subi de longues périodes d'assec. Ce changement important pousse les exploitants à organiser autrement la gestion de la ressource en eau pour l'abreuvement. Les zones humides, qui permettent un stockage de l'eau en période de sécheresse, peuvent apporter une solution à ce manque d'eau. L'objectif de cette action était de caractériser une zone humide, de dimensionner et réaliser des aménagements permettant l'abreuvement du bétail. »

La recherche de l'autonomie en eau, indispensable au sein d'une exploitation agricole pour maintenir l'activité, doit néanmoins prendre en compte l'impact potentiel sur le milieu et la ressource en eau. Ainsi, l'objectif de l'opération était de proposer un prélèvement superficiel d'eau dans une zone humide pour permettre l'alimentation de bacs d'abreuvement et d'un réservoir pour le remplissage de tonnes à eau. L'objectif du



projet n'était pas de drainer ou assécher la zone humide, mais d'utiliser le stockage d'eau de ce milieu et de prélever le seul volume nécessaire. Les aménagements mis en place permettront ainsi de maintenir le caractère hydromorphe des parcelles et la diversité de végétation associée.

Puisards et bacs d'abreuvement

Les aménagements — mise en place d'un réseau pour alimenter un puisard, installation de deux bacs d'abreuvement et d'un réservoir, gestion des niveaux d'eau par l'utilisation de systèmes de fermeture du réseau — ont été installés sur deux parcelles différentes et reliés chacun à un captage superficiel pour les alimenter. « L'objectif était de ne pas altérer les fonctionnalités de la zone humide en prélevant le seul volume nécessaire à l'abreuvement du bétail. Lorsque les bacs et le réservoir de stockage seront pleins, l'alimentation sera fermée par un système de flotteur. »

« L'objectif était de ne pas altérer les fonctionnalités de la zone humide. »

En amont du projet, afin de tracer le profil de la zone humide et positionner les aménagements, un levé topographique et 23 sondages avaient été réalisés. En complément quatre piézomètres ont été installés afin de caractériser et suivre le fonctionnement hydrologique de la zone humide. « Une tranchée d'infiltration permet de diriger l'eau vers un puisard. Cette tranchée suit les courbes de niveau et aucun système de trop plein n'a été réalisé pour limiter l'effet drainant. Un puisard permet de constituer une réserve d'eau claire pour alimenter les bacs, installés en limite de parcelle, connectés avec

un tuyau PE d'un diamètre de 50 mm et un système de poire adapté aux basses pressions permet de fermer le réseau. Enfin, la parcelle étant située en zone humide, afin de limiter l'impact du piétinement autour des points d'abreuvement, une surface de 55m² a été stabilisée autour des aménagements. »

Abreuvoir, passages à gué

A Servant (photos), le chantier supervisé par Adeline Huclin et Vincent Jourdan concernait les deux ruisseaux de Servant se déversant dans le plan d'eau. « Dans la continuité du profil de baignade de la commune, ce chantier a été décidé notamment pour lutter contre la prolifération de cyanobactéries », explique Vincent Jourdan. Stratégie : mise en défens de ces cours d'eau et préservation des berges du piétinement du bétail. « Fonctionnant en vase clos, les plans d'eau en barrage de cours d'eau deviennent de grands bassins de décantation. Avec l'augmentation de la température en période estivale, les cyanobactéries prolifèrent et provoquent des interdictions de baignades. »

« il s'agit de trouver le juste milieu entre le fonctionnement naturel du cours d'eau et l'exploitation des parcelles. »

Concrètement, afin que le bétail puisse continuer à profiter de ces parcelles pâturées privées (qui ont fait l'objet d'une déclaration d'intérêt général), un abreuvoir ainsi qu'une douzaine de passages à gué — avec pierres plates pour passage de véhicules et rondins d'acacia réputé imputrescible — ont été réalisés sur les 2 kilomètres de cours d'eau. « Ces mises en défens permettent de limiter le piétinement du bétail sur les berges », souligne Adeline Huclin. En outre, une action sur la ripisylve — déboisement, nettoyage pour favoriser l'écoulement des cours d'eau, nouvelles plantations — ainsi que sur le clôturage ont été menés ; charges ensuite aux propriétaires et fermiers d'assurer l'entretien. « Pour optimiser la qualité de l'eau et préserver la continuité écologique, il s'agit de trouver le juste milieu entre le fonctionnement naturel du cours d'eau et l'exploitation des parcelles », insiste Vincent Jourdan.



FINANCEMENT

Le budget investis pour financer ces opérations s'élève à **106 591,67€** dont

- 30% pris en charge par l'Agence de l'eau,
- 20% par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme
- 50% par la Communauté de communes via la taxe Gemapi.

Soit 0 euro pour les propriétaires !

PROGRAMME DES TRAVAUX

Après Youx, Gouttières, et donc désormais Neuf-Église et Servant, un chantier d'envergure a démarré à Lapeyrouse avec, là encore, la remise à ciel ouvert des deux cours d'eau qui alimentent le plan d'eau et la création d'un hectare de zone humide destinée à jouer le rôle de filtre naturel en amont du plan d'eau.

Ensuite, à vous les baignade en eau claire !

Compostage

TRIEZ VOS BIO-DÉCHETS, DEMANDEZ UN COMPOSTEUR !

Réservez votre composteur gratuit : www.valtom63.fr / 06 74 82 20 39



Depuis le 1er janvier, la loi impose à chacun de trier ses bio-déchets. Pour vous accompagner, le SICTOM des Combrailles met à disposition des composteurs !

— Un bio-déchet — déchets alimentaires de cuisine — est composé à 90 % d'eau. Le jeter sans le recycler est une mauvaise idée sur le plan environnemental : il est transporté puis incinéré — mauvaise note sur le plan de l'empreinte carbone — alors qu'il peut devenir une ressource pour le sol et enrichir la terre de vos jardins. Mais pour trier ses bio-déchets, faut-il encore avoir les bons outils et connaître les bonnes pratiques. « Il n'y a pas de ramasse des bio-déchets sur le territoire. Le SICTOM apporte donc des solutions individuelles et collectives en fournissant gratuitement des composteurs de jardin pour les particuliers (300 à 600 litres) et des composteurs partagés (6000 litres) pour des collectivités comme les écoles, collèges, Ehpad et communes, par quartiers », explique Magalie Labiaule, guide composteur en cours de certification.

Il suffit pour cela de contacter le SICTOM (via le site web ou par téléphone) pour réserver votre composteur. Une date vous sera alors proposée afin de le récupérer en déchetterie (en kit, très facile à monter, il tient dans un coffre de voiture). « Nous profitons de ce moment pour partager un temps d'échange sur la bonne recette d'utilisation d'un composteur : où le placer, comment

l'alimenter, que faire de la matière... » En bois ou en plastique, petit ou grand, votre composteur sera alors opérationnel pour sept ans. Parmi les alternatives à ce composteur gratuit, des lombricomposteurs ou composteurs potagers type bokashi à trouver dans le commerce ou bien même quelques poules.

La bonne recette :

**Posséder un composteur, c'est bien.
Savoir l'utiliser, c'est encore mieux.**

- #1** Pour cela, triez vos épluchures et mettez de côté vos déchets naturels de cuisine (restes de repas), puis déposez-les dans votre composteur.
- #2** Ajoutez des matières sèches comme des feuilles, broyat, tonte en faible quantité.
- #3** Mélangez régulièrement pour une bonne aération.
- #4** Réguler l'humidité si besoin en ajoutant de l'eau (par temps sec), et en ouvrant le couvercle lorsqu'il pleut.
- #5** Pensez à utiliser la matière en la mélangeant à la terre de votre jardin (Le compost est mûr entre 7 mois et un an).

Ateliers



QUAND LES SENIORS PLONGENT DANS L'ÈRE NUMÉRIQUE

Pour franchir le cap du numérique et maîtriser les outils en toute sécurité, les seniors peuvent participer à des ateliers spécifiques.

des exercices — effectuer une recherche précise, retrouver une rue sur un plan — les deux élèves du jour sont appliqués et s'en sortent comme des chefs. Alors pourquoi tout cela ?

« J'ai un ordinateur, j'ai un smartphone, autant savoir s'en servir correctement. »

— Il règne une ambiance studieuse dans la salle Arobase de Pionsat en ce lundi matin à 9 heures. Ponctuels, Andréa et Patrick, deux jeunes septuagénaires, font face à leur écran d'ordinateur, écoutant attentivement les consignes de Clara Dousset, conseillère numérique.

Comment se connecter à une box, effectuer un partage de connexion, utiliser la fonction bluetooth ? Afin d'accompagner le public senior dans l'ère numérique, la communauté de communes du Pays de Saint-Eloy organise des ateliers spécifiques pour l'aider à mieux maîtriser les outils informatiques et numériques. Ils lui permettront ainsi de mieux connaître les rouages d'une recherche sur Internet, d'apprendre à utiliser un réseau social en toute sécurité, d'effectuer des démarches administratives sur France Connect ou de participer à une visio-conférence en famille. « Les premiers ateliers consistent à découvrir les outils et les différents modes de connexion. Ensuite, nous apprenons à naviguer sur Internet, pour le plaisir mais aussi pour faciliter l'accès aux droits, aux sites des impôts ou aux plateformes médicales. Nous terminons par un moment convivial avec une présentation de nouvelles technologies », explique Clara Dousset.

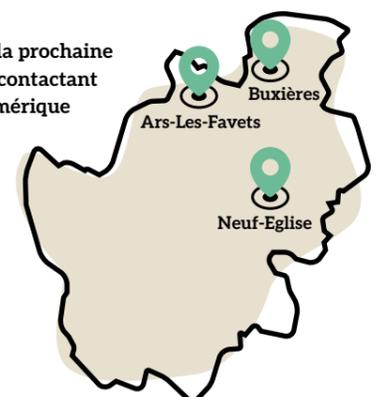
Exercices pratiques

De la théorie à la pratique, il y a un pas que chacun franchit à son rythme. Et si Andréa se sent un peu perdue avec les différents modes de connexion — « je suis un peu à côté de la plaque », lance-t-elle en riant — elle est plutôt à l'aise avec son clavier là où Patrick, ancien pâtissier, en est encore à taper avec son index. Et il a beau relire ses notes sur son cahier d'écolier, sa machine ne réagit pas toujours comme attendu... Mais quand vient le temps

« A nos âges, Internet est un bon moyen de s'informer, de voyager », justifie Patrick. Pragmatique, Andréa argumente : « En réalité, rien n'est difficile mais il faut apprendre. J'ai un ordinateur, j'ai un smartphone, autant savoir s'en servir correctement. Et c'est nécessaire pour bon nombre de démarches administratives et médicales. » Cela tombe bien, l'accès aux droits et au parcours de santé constituaient le thème de la troisième séance d'un cycle qui en compte dix.

Réalisée en petits groupes et en toute convivialité, ces sessions gratuites sont donc l'occasion d'exercices pratiques et ludiques. Actuellement proposés dans les communes de Pionsat, Espinasse et Saint-Priest, les ateliers numériques seront aussi au programme cet automne pour les communes d'Ars-les-Favets, Buxières-sous-Montaigut et Neuf-Église.

Inscrivez-vous pour la prochaine session d'ateliers en contactant votre conseillère numérique au 07 86 12 76 81





CHRISTINE FERREIRA RÉVÉLATRICE DE TALENTS

Elle a été parmi les pionnières de l'espace co-working hébergé à la Maison de l'Entrepreneur et a désormais fait le choix d'occuper un bureau rien qu'à elle. Mais qui est Christine Ferreira ?

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique, la communauté de communes a lancé la Maison de l'Entrepreneur en 2022. Espace de co-working, bureaux spacieux, salles de réunion, ressources partagées... Les atouts ne manquent pas. Parmi les premières occupantes de l'espace co-working, Christine Ferreira, consultante spécialisée en bilans de compétences, VAE et formations collectives, a vu le lieu se peupler au fil des mois. « Quand on crée une entreprise, on est souvent seul. J'aurais pu télé-travailler depuis mon domicile mais ici, je suis venue chercher du réseau, de l'échange, du partage. J'ai vu de nouveaux profils arriver, c'était chouette. » Avec la MDE, les chefs d'entreprises et les professions libérales peuvent ainsi bénéficier d'un équipement performant à l'image des salles

de réunion entièrement aménagées, d'un accès à un service d'impression adapté et d'un accès Internet haut débit. « La mise à disposition de cette structure est merveilleuse. L'espace de co-working est très convivial et favorise une certaine émulation. Ensemble, il est possible d'échanger, de partager des difficultés ou des opportunités, de construire... Un formidable tremplin pour réseauter. » Aujourd'hui, avec la nécessité de mener des entretiens individuels en toute confidentialité, Christine Ferreira a sauté le pas : « J'ai quitté l'espace co-working pour investir un beau bureau, spacieux et lumineux. » Après Stéphane Coutarel-Hugues (avocat), un deuxième bureau de la MDE a donc désormais trouvé son occupante. Une nouvelle étape aussi dans le développement de l'activité de Christine Ferreira.

Bilans de compétences...

Ancienne dirigeante d'établissement sociaux et médico-sociaux, Christine Ferreira a eu envie de proximité avec le public. « J'ai souhaité accompagner individuellement des personnes pour une reconversion, une réorientation ou un nouveau projet professionnel. » La grande aventure de l'entrepreneuriat pouvait alors débiter pour Christine qui est aujourd'hui consultante en gestion de carrière — bilan de compétences et VAE — et formatrice dans le secteur médico-social. « J'accompagne les salariés dans leur prise de poste : gestion du stress, des conflits, conduite de réunion, d'entretien, rédaction de rapports, de projets... » Et depuis peu, la pensionnaire de la MDE est aussi accréditée pour évaluer les établissements sociaux et médico-sociaux à la demande de l'ARS.

« Vous savez faire,
faites le reconnaître. »

Originaire de Montaigut-en-Combraille, Christine Ferreira vous aide donc à faire le point sur votre situation professionnelle. « Cadre ou non, artisan, employé de bureau... Il arrive qu'on rêve d'embrasser une nouvelle carrière. Pour cela, il faut prendre un peu de recul, se reconnecter avec ce que l'on veut vraiment. » Comme cette hôtesse de caisse recrutée au refuge de Gerzat pour travailler auprès des animaux. « Un rêve à priori inaccessible devenue réalité. »

... et Valorisation des acquis

Autre cas de figure : il arrive parfois que l'on exerce des fonctions, de fait, sans pour autant être reconnu pour ce que l'on fait. Un agent d'entretien dans un établissement spécialisé est souvent amené à dépasser sa fonction en s'occupant directement des pensionnaires. Il peut alors parfois valoriser ses compétences (VAE) pour être reconnu à sa juste valeur et sa juste rémunération. « Cela demande du travail, une trentaine d'heures, mais transformer ses expériences en qualification ou en diplôme délivré par le Ministère de l'Éducation est valorisant sur tous les plans : l'estime de soi mais aussi le grade et le salaire. » Dans tous les cas, Christine Ferreira accompagne, encadre, stimule : « Je joue aussi le rôle coach. » Et si le bilan de compétences est financé grâce à votre compte personnel de formation (CPF), la VAE est prise en charge par l'Etat par le biais de France VAE soit 0 euro à déboursier. Et dans bien des cas, ces démarches permettent de révéler des talents, de faire émerger des compétences qui s'ignorent.



La Maison de l'Entrepreneur accueille, héberge et accompagne les porteurs de projets et les nouvelles entreprises sur le territoire.

Coworking :
1€/jour

Bureau individuel :
à partir de 40€/mois

Atelier :
à partir de 100€/mois

Salles de réunion :
à partir de 35€/jour

Renseignez-vous :

- 📍 Rue des Chazelles - Saint-Eloy-les-Mines
- 🌐 www.entreprendre-paysdesainteloy.fr
- 📞 04 73 52 72 89
- ✉ accueil-mde@paysdesainteloy.fr

au bord de l'eau

Rendez-vous culturels

29/06
SAINT-GERVAIS D'AUVERGNE

~~~~~  
Pierre Deaux

FUNAMBULE

05/07  
CHÂTEAU-SUR-CHER / PIONSAT

~~~~~  
Les Brayauds

BALADE MUSICAL / BAL

10/07
SAURET-BESSERVE

~~~~~  
Dacutsa

CONCERT FLOTTANT

17/07  
MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE

~~~~~  
The Marshals

CONCERT FLOTTANT

20/07
SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS

~~~~~  
Tarek

THÉÂTRE DE RUE

27/07  
SAINT-ELOY-LES-MINES

~~~~~  
Ca va être tout blanc !

CIRQUE

EN TOURNÉE !

Oumtcha

SWING DÉCOIFFANT

06/07 - CHARENSAT
15/07 - SAINT-GERVAIS
17/07 - SAINT-PRIEST
19/07 - PIONSAT
20/07 - SAINT-ELOY

La petite tournée
d'Ebauche

ACROBATIE POÉTIQUE

24/07 - DURMIGNAT
25/07 - LA CROUZILLE
26/07 - YUUX
29/07 - ROCHE D'AGOUX

Retrouvez le programme complet sur notre site www.paysdesainteloy.fr, sur l'application Illiwap ou en flashant le QR Code ci-dessous

